

Anglais pour spécialistes d'autres disciplines

Domaine : arts, lettres, langues
LCE-PHILLIA



UFR de Langues et Cultures étrangères – Département d'études anglophones

Année 2013-2014

SOMMAIRE

- À QUI S'ADRESSENT LES COURS D'ANGLAIS POUR SPÉCIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES DU DOMAINE « ARTS, LANGUES, LETTRES » ?	3
- OBJECTIFS DES COURS D'ANGLAIS POUR SPÉCIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES	4
- FONCTIONNEMENT DES NIVEAUX DE LANGUE	5
- L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE DANS LES GROUPES DE TDS	8
- CONTRÔLE CONTINU OU CONTRÔLE TERMINAL / DÉROGATOIRE	8
- HORAIRES DES GROUPES DE TDS	9
- CONTENU DES COURS D'ANGLAIS NIVEAU 1 (A2-B1)	11
- CONTENU DES COURS D'ANGLAIS NIVEAU 2 (B2)	14
- CONTENU DES COURS D'ANGLAIS NIVEAU 3 (B2-C1)	17
- ANNALES DE SUJETS	19
- QUE FAIRE UNE FOIS LE NIVEAU 3 VALIDÉ ?	20
- PASSER LE CERTIFICAT DE LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À L'UNIVERSITÉ PARIS OUEST NANTERRE	22
- CONTACTS	23

**A QUI S'ADRESSENT LES COURS D'ANGLAIS
POUR SPECIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES
DU DOMAINE « ARTS, LETTRES, LANGUES » ?**

Les séances d'anglais pour spécialistes d'autres disciplines du domaine « arts, langues, lettres », souvent appelés « TDs d'anglais pour non-spécialistes », s'adressent :

- aux **étudiants de l'UFR PHILLIA** (Lettres modernes, Lettres classiques, Sciences du langage, Philosophie, Arts du spectacle, Sciences de l'information et de la communication...)
- aux **étudiants de l'UFR LCE qui se spécialisent dans une autre langue que l'anglais** (allemand, espagnol, italien, portugais, russe...)
- aux **étudiants des bi-licences « économie-espagnol » et « économie-allemand »**

qui ont choisi l'anglais comme langue pour non spécialistes, de la première année à la troisième année de la licence.

Ce cours d'anglais permet à l'étudiant qui valide cet enseignement de capitaliser **3 crédits par semestre**.

Les étudiants ne sont pas obligés de choisir l'anglais comme TD de langue vivante étrangère. Le site du Centre de Ressources Langues www.u-paris10.fr/crl présente la liste des langues disponibles pour les non spécialistes, certaines d'entre elles à partir du niveau "grand débutant".

Les étudiants des autres domaines :

- SEGMI, Sciences Economiques, Gestion, Mathématiques, Informatique
- DSP, Droit et Sciences Politiques
- SSA, Sciences Sociales et Administratives
- SPSE, Sciences Psychologiques et Sciences de l'Education
- STAPS, Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

suivent les cours de langues dans leur propre UFR.

<p style="text-align: center;">OBJECTIFS DES COURS D'ANGLAIS POUR SPECIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES DOMAINE : ARTS, LANGUES, LETTRES (NIVEAUX 1, 2, 3)</p>

Les cours d'anglais pour spécialistes d'autres disciplines au sein du domaine « arts, langues, lettres » (PHILLIA-LCE) sont organisés en trois niveaux :

Les cours de niveau 1 visent l'acquisition du niveau B1 selon la grille du CECRL.¹

Les cours de niveau 2 visent l'acquisition du niveau B2 selon la grille du CECRL.

Les cours de niveau 3 visent l'acquisition du niveau B2+ / C1 selon la grille du CECRL.

L'objectif est de :

- **permettre aux étudiants de progresser en anglais, indépendamment de leur année d'études** (les étudiants dont les compétences en langue sont solides à leur entrée à l'université, pourront, s'ils le souhaitent, rejoindre, après validation du niveau 3 (B2 / C1), des cours pour spécialistes ; les étudiants qui ont besoin de consolider leurs compétences en langue, tireront profit des groupes de niveaux 1, 2 puis 3, pour accroître leur maîtrise de l'anglais)
- **consolider les compétences en langue** telles qu'elles sont définies par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : compréhension orale, compréhension écrite, interaction orale, expression orale, expression écrite.

La conception des cours anticipe les exigences du **Certificat de Langue de l'Enseignement Supérieur**, que l'Université Paris Ouest Nanterre est habilitée à délivrer. Les étudiants désireux de valoriser leurs compétences en langue pourront s'inscrire aux sessions de passation du CLES 2 (niveau B2) organisées pendant l'année universitaire.

- L'objectif des cours de niveau 1 est de donner ou de redonner confiance aux étudiants qui se sentent fragiles en anglais pour pouvoir communiquer en lien avec la vie quotidienne.
- Les cours de niveau 2 visent à rendre l'étudiant autonome dans sa maîtrise de la langue : rédactions de synthèse non guidées, participation à des débats, négociations...
- Les cours de niveau 3 ajoutent une dimension méthodologique au travail sur la langue via l'entraînement au commentaire croisé de documents en anglais (qui suppose des capacités de reformulation et de structuration du discours).

Un descriptif plus détaillé du contenu de chaque niveau est disponible plus loin, ainsi que des annales de sujets d'examens, notamment à l'attention des étudiants qui passent le contrôle dérogatoire.

¹ Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues :

http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/CADRE_FR.asp

FONCTIONNEMENT DES NIVEAUX DE LANGUE

1- Test de positionnement en langues et niveaux de langues

A leur entrée à l'Université, les étudiants du domaine « arts, langues, lettres » (LCE-PHILLIA), qu'ils soient en première année ou qu'ils arrivent d'autres universités en cours de licence, sont orientés vers les cours d'anglais en fonction de leurs compétences en langue, à l'issue d'un **test de positionnement en langues** (TPL).

Les tests ont été élaborés par les équipes pédagogiques de l'Université Paris Ouest Nanterre pour orienter les étudiants vers les cours les mieux adaptés à leurs besoins.

Pour plus de renseignements sur les différentes façons de passer les tests (en ligne ou en laboratoire multimedia sur le campus) les étudiants se connectent à : <http://tpl.u-paris10.fr/>

A l'issue du test, une indication de niveau est donnée à l'étudiant, afin que l'étudiant puisse procéder à son inscription pédagogique dans les cours d'anglais.

Les cours de **niveau 1** visent l'acquisition du niveau **B1** du Cadre Européen Commun de Référence².
Les cours de **niveau 2** visent l'acquisition du niveau **B2** du Cadre Européen Commun de Référence.
Les cours de **niveau 3** visent l'acquisition du niveau **B2+/C1** du Cadre Européen Commun de Référence.

Une fois que l'étudiant a choisi sa langue vivante étrangère, il ne peut changer avant d'avoir validé le niveau 3.

Il n'existe pas de cours "grand débutant" pour l'anglais, la plupart des étudiants ayant déjà fait de l'anglais.

Chaque niveau correspond à deux semestres d'études de 12 semaines comportant un TD d'1h30 hebdomadaire, soit 18 heures de travaux dirigés :

- semestre impair ou premier semestre de l'année universitaire (octobre-janvier)
- et semestre pair ou deuxième semestre de l'année universitaire (février-juin).

2- Codes

Les codes se lisent de la façon suivante :

- ◆ VAN S1 SMI niveau 1, semestre impair
- ◆ VAN S1 SMP niveau 1, semestre pair
- ◆ VAN S2 SMI niveau 2, semestre impair
- ◆ VAN S2 SMP niveau 2, semestre pair
- ◆ VAN S3 SMI niveau 3, semestre impair
- ◆ VAN S3 SMP niveau 3, semestre pair

3- Niveau de langue et année d'études

Le niveau de langue est ainsi dissocié de l'année d'études : l'étudiant de première année peut se retrouver en cours de niveau 1, de niveau 2 ou de niveau 3 pour le cours de langue. Dès qu'il a validé

² Cf. CECRL ou Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues établi par le Conseil de l'Europe en 2001 : http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/CADRE_FR.asp

le niveau 3, il a accès à une large palette de cours d'anglais pour spécialistes (cf. « Que faire une fois le niveau 3 validé ? »).

La répartition par niveaux permet donc à l'étudiant de progresser d'un niveau à l'autre de façon à atteindre un niveau B2+ / C1 en fin de licence, ou un niveau de spécialistes (C2) le plus tôt possible dans son parcours, en fonction de ses compétences initiales.

4- Modalités de passage d'un niveau à l'autre

Pour passer dans le niveau supérieur, l'étudiant doit valider le semestre impair et le semestre pair. La compensation des deux semestres est admise.

Un étudiant qui valide semestre impair et semestre pair du niveau 1 se retrouve l'année suivante en niveau 2, puis quand il a validé semestre impair et semestre pair du niveau 2, se retrouve en niveau 3. L'étudiant dont le niveau d'anglais est élémentaire en première année doit ainsi pouvoir progresser du niveau 1 au niveau 3 en trois ans.

Le passage dans le niveau supérieur, une fois validé le niveau précédent, est obligatoire : l'étudiant ne peut rester dans un niveau inférieur si celui-ci est validé. S'il reste dans un niveau déjà validé, ses notes ne pourront pas être enregistrées, et l'étudiant sera défaillant dans le niveau où il est attendu.

5- Changements de niveaux

Les changements de niveaux s'effectuent en fin d'année, lorsque les deux semestres sont validés. Il n'y a pas de changement de niveau en cours d'année, sauf demande particulière : l'étudiant est alors invité à remplir un formulaire, [disponible ici](#). L'enseignant responsable le recontactera et lui accordera un rendez-vous, si besoin, pour juger de la légitimité de la demande.

6- La session de rattrapage

La session de rattrapage, qui aura lieu cette année en juin 2014, comprend une épreuve pour chaque semestre. Y sont convoqués les étudiants qui n'ont validé ni leur niveau d'anglais ni leur année d'études.

Il est important de noter que la note obtenue à la session de rattrapage remplace la note précédemment obtenue, qu'elle soit supérieure ou inférieure.

Si l'étudiant ne valide pas un niveau, y compris à l'issue du rattrapage, il reste dans ce niveau (indépendamment de sa progression dans son propre cursus).

7- Récapitulatif : dans quel niveau vous inscrire ?

⇒ **vous êtes en niveau 1 si :**

- a) vous avez obtenu le résultat niveau 1 au TPL à votre arrivée à l'Université cette année
- b) vous n'avez pas validé les deux semestres de niveau 1 (ou vous n'avez validé qu'un semestre mais les notes ne se compensent pas, c'est-à-dire que la moyenne des deux notes est inférieure à 10/20)

⇒ **vous êtes en niveau 2 si :**

- a) vous arrivez à l'Université Paris Ouest Nanterre et votre niveau a été identifié par le test de positionnement (TPL) comme équivalent au niveau 2
- b) vous avez validé les deux semestres du niveau 1 l'année passée ou les notes obtenues aux deux semestres se compensent (la moyenne des deux notes est supérieure ou égale à 10/20)
- c) vous n'avez pas validé les deux semestres du niveau 2 l'an passé (ou vous n'avez validé qu'un semestre mais les notes ne se compensent pas, c'est-à-dire que la moyenne des deux notes est inférieure à 10/20)

⇒ **vous êtes en niveau 3 si :**

- a) vous arrivez à l'Université Paris Ouest Nanterre et votre niveau a été identifié par le test de positionnement (TPL) comme équivalent au niveau 3
- b) vous avez validé les deux semestres du niveau 2 l'année passée ou les notes obtenues aux deux semestres se compensent (la moyenne des deux notes est supérieure ou égale à 10/20)
- c) vous n'avez pas validé les deux semestres du niveau 3 l'an passé (ou vous n'avez validé qu'un semestre mais les notes ne se compensent pas, c'est-à-dire que la moyenne des deux notes est inférieure à 10/20)

Rappel :

⇒ **aucun changement de niveau n'est possible sans autorisation préalable** (voir [formulaire à remplir](#)). **Tout étudiant qui change de niveau sans autorisation sera défaillant dans le niveau où il est censé se trouver.**

8- Validation du niveau de langue en fin de Licence et en Master

Le référentiel des compétences pour la licence, adossé à l'arrêté licence de 2011³ prévoit la maîtrise d'au moins une langue étrangère, notamment l'anglais, en vue d'une certification européenne. L'objectif est l'atteinte du niveau B2.

La validation d'un niveau B2 en langue étrangère est également requise pour la délivrance du Master, tel qu'il est défini par l'arrêté du 25 avril 2002⁴.

Les récents arrêtés définissant les nouveaux Masters enseignement MEEF⁵ rappellent la nécessité de valider un niveau B2 en langue étrangère, en lien avec le métier d'enseignant.

Il est donc fortement conseillé à tous les étudiants, quel que soit le parcours envisagé, de valider un niveau maximal en langue.

³ http://multimedia.enseignementsup-recherche.gouv.fr/enseignement_superieur/referentiels_compences_licence/ (page 12)

⁴ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000771847&dateTexte=&categorieLien=id> (article 6)

⁵ Arrêté du 1^{er} juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027721614&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des Masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000027905257&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

CALENDRIER DES COURS 2013-2014

Semestre 1

Cours 1: semaine du 30 septembre 2013
Cours 2: semaine du 7 octobre 2013
Cours 3: semaine du 14 octobre 2013
Cours 4: semaine du 21 octobre 2013
Cours 5: semaine du 28 octobre 2013
Cours 6: semaine du 4 novembre 2013
Cours 7: semaine du 12 novembre 2013
Cours 8: semaine du 18 novembre 2013
Cours 9: semaine du 25 novembre 2013
Cours 10: semaine du 2 décembre 2013
Cours 11: semaine du 9 décembre 2013
Cours 12: semaine du 16 décembre 2013

L'épreuve de contrôle terminal pour les étudiants qui sont inscrits au contrôle dérogatoire (voir plus bas) aura lieu entre le 6 janvier et le 18 janvier 2014 (souvent un samedi matin, donc vraisemblablement le 11 ou le 18 janvier).

Semestre 2

Cours 1: semaine du 20 janvier 2014
Cours 2 : semaine du 27 janvier 2014
Cours 3 : semaine du 3 février 2014
Cours 4: semaine du 10 février 2014
Vacances d'hiver
Cours 5: semaine du 24 février 2014
Cours 6: semaine du 3 mars-2014
Cours 7: semaine du 10 mars 2014
Cours 8: semaine du 17 mars 2014
Cours 9: semaine du 24 mars 2014
Cours 10: semaine du 31 mars 2014
Cours 11: semaine du 7 avril 2014
Cours 12: semaine du 14 avril 2014

L'épreuve de contrôle terminal pour les étudiants qui sont inscrits au contrôle dérogatoire (voir plus bas) aura lieu entre le 5 mai et le 19 mai 2014 (habituellement un samedi matin, donc probablement le samedi 10 ou le 17 mai 2014).

La session de rattrapage est prévue du 16 juin au 28 juin 2014.

L'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE DANS LES GROUPES DE TDS

Une fois l'inscription administrative effectuée, l'inscription pédagogique dans les groupes de TDs a lieu au **Bâtiment V, bureau 133**. Les étudiants doivent se munir :

1- de leur carte d'étudiant

et 2-

a) de leurs résultats au test de positionnement en langue s'ils arrivent à l'Université

ou

b) des notes obtenues l'année précédente dans l'un des niveaux mentionnés ci-dessus s'ils sont déjà étudiants à l'Université.

- vous avez validé les deux semestres de niveau 1 ou bien les notes des 2 semestres se compensent
→ vous devez vous inscrire en niveau 2
- vous avez validé les deux semestres de niveau 2 ou bien les notes des 2 semestres se compensent
→ vous devez vous inscrire en niveau 3
- vous n'avez validé aucun semestre du niveau 1 ou bien les notes des 2 semestres ne se compensent pas
→ vous devez vous réinscrire en niveau 1
- vous n'avez validé aucun semestre du niveau 2 ou bien les notes des 2 semestres ne se compensent pas
→ vous devez vous réinscrire en niveau 2
- vous n'avez validé aucun semestre du niveau 3 ou bien les notes des 2 semestres ne se compensent pas
→ vous devez vous réinscrire en niveau 3

CONTRÔLE CONTINU OU CONTRÔLE TERMINAL / DÉROGATOIRE

Le contrôle continu et le contrôle terminal constituent deux modes distincts d'évaluation.

- **L'évaluation par contrôle continu** est interne au groupe de TD suivi par l'étudiant et comporte au minimum deux notes de devoirs sur table et une note de participation. Pour bénéficier du mode de contrôle continu, l'étudiant doit être assidu aux cours et ne doit en aucun cas être absent à plus de 25% de la formation (pas plus de trois absences au cours des 12 semaines du semestre ne peuvent par conséquent être acceptées). Au delà de trois absences, l'étudiant est considéré comme défaillant et recevra la mention ABI – absence injustifiée – sur son relevé de notes, que les absences soient justifiées ou non. De même, conformément à la *Présentation de la réforme LMD*, un étudiant reconnu absent à une des deux épreuves est déclaré défaillant, que l'absence soit justifiée ou non.
- **L'évaluation par contrôle terminal ou dérogatoire** concerne les étudiants qui ne peuvent pas assister aux cours. L'évaluation repose alors sur une seule note correspondant à un examen écrit de deux heures en fin de semestre, pendant la période des examens (cf. rubrique « calendrier des cours »). Pour bénéficier du mode de contrôle terminal ou dérogatoire, l'étudiant doit s'inscrire au secrétariat d'anglais pour non spécialistes (bureau V133) au cours des trois premières semaines du semestre.

L'étudiant choisit donc le contrôle continu ou le contrôle terminal / dérogatoire dès son inscription pédagogique en début de semestre ; il ne peut combiner les deux.

Pour passer du contrôle continu au contrôle dérogatoire ou inversement, l'étudiant dispose de trois semaines. Aucun changement ne sera effectué au-delà du 21 octobre 2013. Les étudiants inscrits dans un groupe de contrôle continu et n'ayant pas fait une demande de passage en contrôle terminal avant cette date se verront refusés le jour de l'épreuve de contrôle terminal et devront passer l'épreuve de rattrapage de juin 2014.

Les étudiants qui arrivent à l'Université au-delà du 4^{ème} cours pour cause d'inscription tardive peuvent assister aux cours dans la limite des places disponibles (en s'inscrivant au bureau V133 dans les groupes où il reste de la place) mais ne pourront pas être évalués en contrôle continu ; ils seront systématiquement inscrits au contrôle terminal, tout en ayant la possibilité de se préparer à l'examen en assistant régulièrement aux cours pendant la suite du semestre.

HORAIRES DES GROUPES DE TDS

Les horaires et salles des groupes de TDs sont affichés au rez-de-chaussée du bâtiment V, dans le couloir qui se situe à gauche de l'escalier principal. Il est conseillé d'y vérifier les salles.

SEMESTRE 1

Niveau 1 – VANS1SMI

- Groupe 1 : Lundi 10h30-12h : Gaud Meyrieux N09 (bâtiment N)
- Groupe 2 : Lundi 15h30-17h : Nelly Soor V502 (bâtiment V)
- Groupe 3 : Mardi 17h-18h30 : Frédérique Genty V410 vidéo (bâtiment V)
- Groupe 4 : Mercredi 16h30-18h : Gaud Meyrieux R14 vidéo (bâtiment V)
- Groupe 5 : Jeudi 8h30-10h : Rochelle Baldrige V408 vidéo (bâtiment V)
- Groupe 6 : Jeudi 16h-17h30 : Rochelle Baldrige V303 (bâtiment V)
- Groupe 7 : Vendredi 8h30-10h : Françoise Le Roux V303 (bâtiment V)
- Groupe 8 : Vendredi 14h30-16h : Françoise Le Roux V410 vidéo (bâtiment V)

Niveau 2 – VANS2SMI

- Groupe 1 : Lundi 10h30-12h : Toufik Abdou N10 (bâtiment N)
- Groupe 2 : Lundi 16h-17h30 : Annie Coghlan V314 (bâtiment V)
- Groupe 3 : Lundi 17h30-19h : Annie Coghlan R13 vidéo (bâtiment V)
- Groupe 4 : Mardi 17h-18h30 : Arnaud Magnier R13 vidéo (bâtiment V)
- Groupe 5 : Mercredi 16h30-18h : Ann Morrissey V313 (bâtiment V)
- Groupe 6 : Jeudi 8h30-10h : Ursula Nadler V503 (bâtiment V)
- Groupe 7 : Jeudi 16h30-18h : Valérie Chanlot V408 vidéo (bâtiment V)
- Groupe 8 : Vendredi 8h30-10h : Valérie Chanlot V213 (bâtiment V)
- Groupe 9 : Vendredi 11h30-13h : Françoise Le Roux V408 vidéo (bâtiment V)
- Groupe 10 : Vendredi 14h30-16h : Toufik Abdou V501 (bâtiment V)

Niveau 3 - VANS3SMI

- Groupe 1 : Lundi 17h30-19h : Julie Loison-Charles V408 vidéo (bâtiment V)
- Groupe 2 : Mardi 17h30-19h : Julie Loison-Charles R14 vidéo (bâtiment V)
- Groupe 3 : Jeudi 8h30-10h : Murielle Philippe V212 (bâtiment V)
- Groupe 4 : Jeudi 17h30-19h : Murielle Philippe V307 vidéo (bâtiment V)

SEMESTRE 2

(à venir)

CONTENU DES COURS DE NIVEAU 1 (A2-B1)

Les cours de niveau 1 visent l'acquisition des niveaux A2-B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire (sur deux semestres de 12 semaines), soit 36 heures.

Le but est de permettre aux étudiants de reprendre confiance en anglais en revoyant les bases de la langue anglaise, quelles n'aient pas été acquises ou qu'elles aient simplement été oubliées. Il ne s'agit pas d'un cours "grand débutant" conçu pour des étudiants n'ayant jamais étudié l'anglais mais d'une remise à niveau rapide pour les étudiants ayant des lacunes à combler ou des souvenirs à rafraîchir à l'issue des études secondaires.

1- Compétences visées :

Au semestre 1 :

- savoir s'orienter et comprendre des indications dans l'espace (à partir d'un plan)
- savoir parler de son quotidien, des activités universitaires et extra-universitaires, de ses goûts et préférences
- décrire et analyser une image
- poser des questions, notamment pour amener l'interlocuteur à reformuler des éléments incompris
- faire un état des lieux au moment présent, parler de ses expériences
- exprimer des souhaits, exposer ses projets

Au semestre 2 (en plus des points au programme du semestre 1, considérés comme acquis) :

- raconter une histoire (au présent / au passé)
- exprimer obligation, absence d'obligation, interdiction, conseils et hypothèses grâce à la modalité
- donner son avis

Les points grammaticaux à maîtriser sont :

Au semestre 1 :

- l'ordre des mots dans la phrase; les formes déclarative, interrogative et négative
- les infinitives après les verbes comme « want », « expect »
- le présent simple
- le présent BE + ING
- le « present perfect » et les repères temporels « for », « since », « how long »

Au semestre 2 :

- le prétérit simple et le prétérit Be + ING, « ago » et autres marqueurs temporels
- les modaux et autres formes d'expression de l'obligation, de l'interdiction, de l'absence d'obligation, de l'hypothèse
- l'utilisation appropriée de THE et du déterminant Ø (l'absence d'article en anglais devant les noms de langues, les concepts, les groupes pluriels génériques) ?

L'accent est mis sur l'interaction orale pendant les cours de façon à faciliter l'assimilation du lexique et des formes grammaticales jusque dans les exercices de production spontanée.

Des exercices de reprise écrite des points étudiés et pratiqués en cours sont proposés d'un cours sur l'autre pour prolonger le travail de l'oral par un travail de compréhension écrite et de production

écrite. Des documents non rédigés (horaires, schémas, petites annonces, notices biographiques ou CVs, photographies) pourront servir de support à un travail de rédaction. On attendra des étudiants qu'ils retrouvent les informations contenues dans les documents, en sachant distinguer ce qui est pertinent de ce qui ne l'est pas. L'accent sera mis progressivement sur l'entraînement à la reformulation en anglais dans des termes non employés dans les documents. L'étudiant ne se limitera pas à citer les passages précis du texte concernés, afin de s'exprimer dans ses propres mots, dans un anglais qui pourra être simple mais devra éviter le calque systématique du français.

La compréhension orale fait l'objet d'un entraînement régulier sur la plate forme « cours en ligne ».

2- Modules sur la plate forme « cours en ligne »

Les modules en ligne comprennent 4 sections thématiques par semestre, qui contiennent chacune des entraînements à la compréhension orale, des exercices gradués de grammaire, de vocabulaire et de phonologie.

Les thèmes ont été choisis en fonction des compétences visées :

Au semestre 1 :

- 1- Finding you way on campus
- 2- Describing visuals
- 3- Getting used to university (transition from high school to college)
- 4- Inquiring about others (David Lynch Interview Project)

Au semestre 2 :

- 1- Telling a story / telling your story
- 2- Talking about a (cinema) experience
- 3- Discussing dress codes
- 4- Giving your opinion on street art

Pour accéder à la plate forme, les étudiants :

- 1- doivent avoir une adresse électronique de l'université (@u-paris10.fr), valide et activée : <http://servicesenligne.u-paris10.fr> :
- 2- se connectent à <http://coursenligne.u-paris10.fr/> grâce à leur adresse Paris X
- 3- cliquent sur le lien « Connexion » en haut à droite de l'interface
- 4- cliquent sur « utilisateurs de l'université » et renseignent leur identifiant (numéro d'étudiant) et leur mot de passe de messagerie Paris X
- 5- utilisent la fonction « rechercher » pour trouver le cours en tapant les mots clés
« ANGLAIS A2-B1 S1 » pour le cours du semestre 1
« ANGLAIS A2-B1 S2 » pour le cours du semestre 2
- 6- tapent la clé d'inscription qui leur a été communiquée en TD. Cette clé diffère selon le groupe dans lequel l'étudiant est inscrit.

Les étudiants inscrits en contrôle terminal peuvent accéder à ces ressources – sans toutefois pouvoir bénéficier de corrections individualisées – en tapant la clé d'inscription : NISICT

3- Indications bibliographiques et webographiques complémentaires :

- ❑ Pour travailler la syntaxe à l'écrit :

Maîtriser la grammaire anglaise. Lycée et début des études supérieures. Michèle Malavieille, Wilfrid Rotgé. Hatier, 2007.

- ❑ Pour travailler la compréhension de l'oral :

Six-minute English : <http://www.bbc.co.uk/worldservice/learningenglish/general/sixminute/>

4- Modalités d'évaluation

i) L'évaluation en contrôle continu suppose l'assiduité aux cours (maximum de trois absences autorisées). Elle repose sur le travail effectué pendant le semestre :

- Devoirs sur table en classe (compréhension orale, compréhension écrite, expression écrite): / 20
- Participation orale en classe : / 10
- Devoir sur table récapitulatif de fin de semestre (durée : 1h30 compréhension orale et / ou écrite, expression écrite) : / 30

Les devoirs maison ont valeur d'entraînement ; ils sont essentiels mais les notes dont ils peuvent faire l'objet ne sont qu'indicatives et ne rentrent pas dans la moyenne du semestre.

ii) L'épreuve du contrôle terminal dérogatoire est destinée exclusivement aux étudiants qui ne peuvent pas assister aux séances de travaux dirigés (pourvu qu'ils s'inscrivent à l'examen dans les trois premières semaines de cours) et aux étudiants qui suivent l'enseignement à distance. Cette épreuve consiste en un examen écrit d'1h30 comportant :

- un exercice de compréhension orale ou de compréhension écrite / 10 points
- un ou des exercices d'expression écrite en lien avec les points de langue et compétences visées pendant le semestre / 20 points

Aucun document n'est autorisé.

CONTENU DES COURS DE NIVEAU 2 (B2)

Les cours de niveau 2 visent l'acquisition du niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire (sur deux semestres de 12 semaines), soit 36 heures.

Le travail s'articule, à partir de documents écrits et audio / vidéo, sur des thèmes qui prêtent au débat, de façon à favoriser l'expression orale en TD et l'expression écrite d'un cours à l'autre. Les thèmes sont renouvelés chaque année par l'équipe pédagogique.

1- Compétences visées :

- ❑ Compréhension de l'écrit :
 - savoir extraire les idées principales d'un texte
 - commenter une citation du texte à la lumière du document
 - repérer, au-delà des idées essentielles explicites, nuances et indications implicites, prendre des distances pour déceler les non-dits, les silences, lire entre les lignes
- ❑ Compréhension de l'oral :
 - restituer en anglais le contenu principal et détaillé de documents authentiques
- ❑ Expression écrite :
 - réutiliser le lexique pertinent des documents, savoir utiliser les documents comme un dictionnaire pour y retrouver le lexique approprié à la reformulation
 - résumer un document (idées principales, articulations essentielles)
 - exprimer des arguments complémentaires ou contradictoires à ceux donnés dans un document écrit ou audio
 - décrire et analyser un document visuel
- ❑ Expression / interaction orale :
 - participer à un débat contradictoire, apporter des arguments pertinents à la discussion
 - prendre et passer la parole aux autres interlocuteurs
 - négocier pour trouver un compromis
 - proposer des solutions pour résoudre un problème

D'un point de vue linguistique, doivent être maîtrisés à l'issue du niveau 2 :

- ❑ le système temps / aspect (semestre 1)
- ❑ forme passive et forme active (semestre 1)
- ❑ les mots de liaison, les liens logiques pour l'argumentation (semestre 1 et semestre 2) pour exprimer l'opposition, la concession, la similarité, la comparaison, les parallélismes, la condition, les relations de cause et de conséquence (liste indicative des conjonctions et prépositions à maîtriser : « although », « though », « in spite of », « despite », « even though », « as though », « as if », « as » et « since », « because » et « because of », « while », « whereas », « if », « on condition that », « providing », « provided », « unless »)
- ❑ les modaux pour l'expression d'hypothèses, de conseils, de reproches, des relations de cause à effet, de la capacité... dans des contextes présent et passé (semestre 2)
- ❑ le lexique de l'argumentation, transférable à n'importe quel sujet (semestre 1 et semestre 2)

2- Ressources sur la plate forme « cours en ligne »

La plateforme « cours en ligne » constitue un outil idéal pour travailler la compréhension orale, chaque étudiant étant libre de réécouter les passages en fonction de ses difficultés propres. Des ressources audio / vidéo seront fournies en lien avec chaque thème. Les consignes de travail sont données par chaque enseignant.

Pour accéder à la plate forme, les étudiants :

- 1- doivent avoir une adresse électronique de l'université (@u-paris10.fr), valide et activée : <http://servicesenligne.u-paris10.fr> :
 - 2- se connectent à <http://coursenligne.u-paris10.fr/> grâce à leur adresse Paris X
 - 3- cliquent sur le lien « Connexion » en haut à droite de l'interface
 - 4- cliquent sur « utilisateurs de l'université » et renseignent leur identifiant (numéro d'étudiant) et leur mot de passe de messagerie Paris X
 - 5- utilisent la fonction « rechercher » pour trouver le cours en tapant les mots clés
« ANGLAIS B2 S1 2013-2014 » pour le cours du semestre 1
« ANGLAIS B2 S2 2013-2014 » pour le cours du semestre 2
 - 6- tapent la clé d'inscription qui leur a été communiquée en TD. Cette clé diffère selon le groupe dans lequel ils sont inscrits.
- Les étudiants inscrits en contrôle terminal peuvent accéder à ces ressources – sans toutefois pouvoir bénéficier de corrections individualisées – en tapant la clé d'inscription : N2S1CT

3- Indications bibliographiques et webographiques complémentaires :

- ❑ Pour travailler la syntaxe à l'écrit :
Maîtriser la grammaire anglaise. Lycée et début des études supérieures. Michèle Malavieille, Wilfrid Rotgé. Hatier, 2007.
 - ❑ Pour travailler la compréhension de l'oral :
Words in the News : <http://www.bbc.co.uk/worldservice/learningenglish/language/wordsinthenews/>
Democracy Now : <http://www.democracynow.org/>
 - ❑ Pour travailler la compréhension de l'écrit :
Une lecture régulière de la presse ne peut qu'être bénéfique :
<http://www.theguardian.com/uk>
<http://www.nytimes.com/>
etc.
- Les étudiants qui ne peuvent assister aux cours trouveront des exercices d'entraînement à l'expression écrite dans des ouvrages comme :
- GRELLET, Françoise, *Developing reading skills: a practical guide to reading, comprehension exercises*, Cambridge University Press, 1995. Cote BU: 820(02) GRE
 - BILLANT Jacqueline, FADE Pascale, *Compréhension écrite en anglais pour les sciences humaines*. Presses Universitaires de Nancy, 1992. Cote BU: 802.0:800.7 BIL

4- Modalités d'évaluation

- i) L'évaluation en contrôle continu suppose l'assiduité aux cours (maximum de trois absences autorisées). Elle repose sur le travail effectué pendant le semestre :
- ❑ Devoirs sur table pendant le semestre (compréhension orale, expression écrite, compréhension écrite) / 20
 - ❑ Participation orale en cours / 10
 - ❑ Partiel final du semestre (même format que l'examen terminal) / 30

Les devoirs de production écrite peuvent comporter les types d'exercices suivants :

1- résumé de document (écrit / audio)

2- formulation d'arguments contradictoires à partir d'une situation donnée

3- description et analyse d'un document iconographique

4- question type « essay » en lien avec les thèmes étudiés pendant le semestre

L'évaluation de la production écrite prend en compte la qualité de la syntaxe et le réinvestissement du lexique étudié.

ii) L'épreuve du contrôle terminal dérogatoire est destinée exclusivement aux étudiants qui ne peuvent pas assister aux séances de travaux dirigés (pourvu qu'ils s'inscrivent à l'examen dans les trois premières semaines de cours) et aux étudiants qui suivent l'enseignement à distance. Cette épreuve consiste en un examen écrit de 2 heures comportant :

- Exercice de compréhension orale ou exercice de compréhension écrite (de façon aléatoire) / 10 points

- Expression écrite (cf. typologie d'exercices plus haut) / 20 points

Aucun document n'est autorisé.

CONTENU DES COURS DE NIVEAU 3 (B2+ / C1)

Les cours de niveau 3 visent l'acquisition des niveaux B2+ / C1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire (sur deux semestres de 12 semaines), soit 36 heures de cours.

1- Compétences visées :

Dans le prolongement du travail de compréhension et d'expression engagé en niveau 1 et en niveau 2, le cours d'anglais niveau 3 se donne comme double objectif l'entraînement au commentaire croisé de documents en anglais associé à la traduction d'un paragraphe en français.

Au lieu d'être guidé par des questions comme c'est le cas en niveau 2, l'étudiant élabore son propre commentaire (courte introduction, progression autour de deux ou trois points d'articulation, conclusion) en mettant en relation les documents donnés :

- soit deux textes de source différente et une image
- soit un document audio, un texte et une image

Il ne s'agit pas de tester les connaissances culturelles de l'étudiant mais de l'entraîner à construire un discours structuré en anglais à partir d'éléments textuels et non verbalisés.

Les compétences visées incluent :

- savoir extraire les idées essentielles de documents divers (écrits, audio, visuels)
- savoir exprimer des idées non verbalisées
- savoir hiérarchiser les informations : idées principales, exemples etc.
- savoir mettre en relation les idées exprimées dans des documents différents (retrouver les échos, mettre en évidence les articulations (opposition, contraste, parallélisme etc.)
- savoir reformuler les idées pour faire apparaître les liens en prenant de la distance
- savoir réorganiser ces informations pour en donner une présentation cohérente et dynamique en ménageant une progression

Ce travail de lecture, d'analyse et d'expression en anglais se poursuit par la confrontation des deux langues à travers l'exercice de la version :

- utilisation des procédés de traduction (modulation, transposition, étoffement, dépouillement, équivalence...) lorsque la traduction littérale n'est pas satisfaisante
- entraînement à la traduction de difficultés particulières : respect du registre du texte d'origine, accents, jeux de mots, rendu des nuances...

2- Indications bibliographiques et webographiques complémentaires :

Ouvrages conseillés pour :

- l'acquisition du vocabulaire :
- DUMONG Michel, KNOTT Christine, POUVELLE Jean, *Du mot à la phrase. Vocabulaire anglais contemporain et exercices*. Hachette, 2008.
- ROTGE, Wilfrid. *Le Vocabulaire anglais*. Collection Bescherelle. Hatier, 2008.
- l'exercice de version :

- GRELLET, Françoise. *The Word Against the Word. Initiation à la version anglaise*. Hachette, 1985.
- PETTON, André. *Pratique de la version anglaise*. Presses universitaires de Rennes, 2000.
- VRECK, Françoise, *Entraînement à la version anglaise*. Gap : Ophrys-Ploton, 2000.

3- Modalités d'évaluation

i) L'évaluation en contrôle continu suppose l'assiduité aux cours (maximum de trois absences autorisées). Elle repose sur le travail effectué pendant le semestre :

- Devoir écrit à la mi-semestre (commentaire de documents 300-400 mots, version) / 40
Dossier documentaire : -soit 2 textes, 1 document iconographique
-soit 1 document audio, 1 texte, 1 document iconographique
- Devoir écrit à la fin du semestre (commentaire de documents 300-400 mots, version) / 40
Dossier documentaire : -soit 2 textes, 1 document iconographique
-soit 1 document audio, 1 texte, 1 document iconographique
- Participation orale en cours / 20

L'utilisation d'un dictionnaire unilingue (anglais-anglais) est autorisée.

ii) L'épreuve du contrôle terminal dérogatoire est destinée exclusivement aux étudiants qui ne peuvent pas assister aux séances de travaux dirigés (pourvu qu'ils s'inscrivent à l'examen dans les trois premières semaines de cours) et aux étudiants qui suivent l'enseignement à distance. Cette épreuve consiste en un examen écrit de 2 heures comportant :

- commentaire de documents (300-400 mots) /30
- version (80 mots) /10

Dictionnaire unilingue (anglais-anglais) autorisé.

ANNALES

Vous trouverez ci-dessous quelques annales des sessions d'examens précédentes :

NIVEAU 1

- [Examen niveau 1 janvier 2013](#)
- [Examen niveau 1 juin 2013](#)

NIVEAU 2

- [Examen niveau 2 janvier 2013](#)
- [Examen niveau 2 juin 2013](#)

NIVEAU 3

- [Examen niveau 3 septembre 2013 semestre 1](#)
- [Examen niveau 3 septembre 2013 semestre 2](#)

QUE FAIRE UNE FOIS LE NIVEAU 3 VALIDÉ ?

L'étudiant qui a validé le niveau 3 peut poursuivre un enseignement d'anglais en choisissant un élément constitutif pour spécialistes comptant pour 3 crédits, parmi ceux de deuxième année (en fonction de ses centres d'intérêts et de son emploi du temps). La validation d'un enseignement de deuxième année est requise pour l'inscription à un enseignement de troisième année.

- **Liste des enseignements pour le semestre impair (premier semestre de l'année) :**

⇒ Deuxième année :

- VLA CV 301 : Civilisation britannique (les îles britanniques dans la transition révolutionnaire 1745-1851)
- VLA CV 302 : Civilisation américaine (création de la nation américaine)
- VLA LG 301 : Grammaire-phonologie
- VLA LA 302 : Public reading : lecture à voix haute
- VLA WR 301 : Writing : atelier d'écriture
- VLA LI 304 : Littérature irlandaise
- VLA LI 305 : Les littératures des minorités aux Etats Unis
- VLA LI 306 : Writing women
- VLA CV 303 : Introduction au cinéma américain
- VLA CV 304 : Histoire des Africains-Américains
- VLA CV 305 : Peinture et musique britanniques (XVI-XVIII)
- VLA CV 306 : Histoire des femmes en Grande Bretagne

⇒ Troisième année (après validation d'un EC de deuxième année) :

- VLA LI 501 : Littérature britannique
 - Choix 1 : Réalisme et histoire
 - Choix 2 : Crises et émergences
 - Choix 3 : Le fantastique
- VLA LI 502 : Littérature américaine
 - Choix 1 : Modernisme américain et politique (1920-1939)
 - Choix 2 : Romantisme et transcendantalisme
 - Choix 3 : La littérature américaine et l'espace
- VLA CV 501 : Civilisation britannique (religion et politique en Angleterre 1534-1689)
- VLA CV 502 : Civilisation américaine (histoire des Etats Unis au XXème siècle: aspects intérieurs)
- VLA LG 501 : Grammaire-linguistique
- VLA LA 502 : Public speaking
- VLA LA 503 : Phonétique / phonologie (1)
- VLA LI 503 : Littérature irlandaise : désir et violence
- VLA LI 504 : Théâtre britannique contemporain
- VLA LI 505 : Réalismes américains
- VLA CV 503 : Le cinéma américain : idéologie et représentation (1)
- VLA CV 504 : Les séries télévisées américaines
- VLA CV 505 : Histoire des femmes américaines (XXème)
- VLA CV 506 : Syndicalisme en Grande Bretagne
- VLA CV 507 : Les arts visuels en Grande Bretagne au XXème

• **Liste des enseignements pour le semestre pair (deuxième semestre de l'année) :**

⇒ Deuxième année :

- VLA CV 401 : Civilisation britannique (histoire de l'empire britannique)
- VLA CV 402 : Civilisation américaine (la construction de la nation américaine au XIX)
- VLA LG 401 : Grammaire-phonologie
- VLA WR 401 : Writing : atelier d'écriture
- VLA LI 404 : Littérature du Commonwealth
- VLA LI 405 : Littérature merveilleuse
- VLA LI 406 : Roman féminin américain
- VLA LI 407 : Satire et comédie, *The Comedy of Errors*
- VLA CV 403 : Histoire des femmes américaines.
- VLA CV 404 : Cinéma et littérature
- VLA CV 405 : Histoire de l'Irlande
- VLA CV 406 : Les arts visuels en Grande Bretagne au XIXème

⇒ Troisième année (après validation d'un EC de deuxième année) :

- VLA LI 601 : Littérature britannique
 - Choix 1 : Nouvelles littératures
 - Choix 2 : Lectures plurielles
 - Choix 3 : Figures de l'étranger dans la littérature britannique
- VLA LI 602 : Littérature américaine
 - Choix 1 : Poésie américaine et autobiographie
 - Choix 2 : Ecritures narratives modernes et contemporaines
- VLA CV 601 : Civilisation britannique (la Grande Bretagne de 1918 à nos jours)
- VLA CV 602 : Civilisation américaine (politique étrangère des Etats Unis 1898-2009)
- VLA LG 601 : Grammaire-linguistique
- VLA LA 602 : Phonétique / phonologie (2)
- VLA LI 603 : Shakespeare, *King Lear*
- VLA LI 604 : Le roman policier américain
- VLA CV 603 : Le cinéma américain, idéologie et représentation (2)
- VLA CV 604 : Politique et médias aux Etats Unis
- VLA CV 605 : Peinture et photographie aux Etats Unis
- VLA CV 606 : L'Afrique du Sud contemporaine : histoire, culture et société
- VLA CV 607 : Les médias en Grande Bretagne

L'étudiant pourra trouver un descriptif de chaque élément dans la brochure « [licence d'anglais LCE](http://anglais.u-paris10.fr/IMG/pdf/livret_licence_llce_anglais-2013-14.pdf) » en ligne : http://anglais.u-paris10.fr/IMG/pdf/livret_licence_llce_anglais-2013-14.pdf

Les inscriptions se font au Bâtiment V. Les étudiants doivent se munir de leur carte d'étudiant et des notes obtenues en niveau 3 (semestre 1 et semestre 2).

**PASSER LE CERTIFICAT DE LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
À L'UNIVERSITÉ PARIS OUEST NANTERRE**



Rubrique à compléter suite au CA du 25-11-2013.

CONTACTS

Toutes les indications contenues dans cette brochure sont disponibles :

- sur le site du département d'études anglophones :
<http://anglais.u-paris10.fr/>
à la rubrique "Autres licences": <http://anglais.u-paris10.fr/spip.php?rubrique175>
- et sur le site du Centre de Ressources Langues :
http://www.u-paris10.fr/1226065035090/0/fiche___actualite/&RH=crl_actu

Pour plus de renseignements sur l'enseignement de l'anglais pour spécialistes d'autres disciplines (domaine : arts, langues, lettres), les étudiants peuvent contacter :

- Marc HOSSEIN (questions administratives, inscriptions pédagogiques)
UFR de langues et cultures étrangères, département d'études anglophones
Bâtiment V – bureau R12
 mhossein@u-paris10.fr
- Murielle PHILIPPE (questions pédagogiques)
UFR de langues et cultures étrangères, département d'études anglophones
Bâtiment V – bureau V225 – sur rendez-vous
 murielle.philippe@u-paris10.fr